

Philippe Barthelet (sous la dir. de), *Joseph de Maistre*, Lausanne, L'Age d'Homme, « Les Dossiers H », 2005.

David Lucas

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/leportique/678>

DOI : 10.4000/leportique.678

ISSN : 1777-5280

**Éditeur**

Association "Les Amis du Portique"

**Référence électronique**

David Lucas, « Philippe Barthelet (sous la dir. de), *Joseph de Maistre*, Lausanne, L'Age d'Homme, « Les Dossiers H », 2005. », *Le Portique* [En ligne], e-Portique, mis en ligne le 11 juillet 2005, consulté le 22 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/678> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.678>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.

Tous droits réservés

---

# Philippe Barthelet (sous la dir. de), *Joseph de Maistre*, Lausanne, L'Age d'Homme, « Les Dossiers H », 2005.

David Lucas

---

- 1 Un dossier consacré à Joseph de Maistre vient de sortir, qui se présente comme une véritable encyclopédie de tout ce qui évoque la pensée du célèbre détracteur de la révolution française. Ce volume conçu et dirigé par Philippe Barthelet est impressionnant d'exhaustivité, et donne un aperçu de l'influence considérable que Joseph de Maistre a su exercer sur la pensée européenne. Il apparaît que Saint-Simon, Auguste Comte, Baudelaire, Bloy, Valéry, et d'autres encore, se sont largement nourri des puissantes protestations de ce penseur catholique. Nous ne pouvons évidemment pas songer à résumer les 800 pages de cette véritable encyclopédie, aussi semble-t-il préférable de présenter les grandes lignes d'une œuvre à laquelle nous ne sommes plus que marginalement conduits à nous intéresser, et dont la lecture du présent dossier parvient effectivement à donner une meilleure idée.
- 2 Né le 1<sup>er</sup> avril 1753 au sein de la noblesse héréditaire du duché de Savoie, Joseph de Maistre écrira plus tard de lui-même qu'il fut « *élevé dans toute la sévérité antique* », et « *abîmé dès le berceau dans les études sérieuses* ». Après avoir fréquenté le collège royal de Chambéry, où l'influence des Jésuites se fait effectivement sentir bien au-delà de la suppression de l'ordre en 1773, il étudie le droit à l'université de Turin où il obtient le grade de docteur. Il ne tarde alors pas à fréquenter la franc-maçonnerie et les cercles illuministes de son temps, d'où il dira lui-même avoir tiré « *une foule d'idées dont j'ai fait mon profit* »<sup>1</sup>, mais ne se départira cependant jamais d'une fibre catholique qui anime d'ailleurs toute son œuvre. Cette double influence est d'autant plus digne d'être remarquée que Joseph de Maistre est parmi les plus ardents défenseurs d'une autorité qui, par la lettre encyclique *In eminenti* du 28 avril 1738, interdit formellement « *d'oser ou présumer entrer dans lesdites sociétés de Liberi Muratori ou Francs-Massons* »<sup>2</sup>. Afin de saisir ce que dissimule une telle contradiction, il est permis de concevoir que ne trahissant jamais sa fidélité à l'Église, l'emprise que les mystères du christianisme

exerçaient sur le jeune Joseph de Maistre devaient fatalement le conduire aux confins de l'orthodoxie catholique. Si donc la vie mystique du comte savoisien lui fait courir le risque de porter attention aux doctrines ésotériques de son siècle, nous ne le voyons cependant jamais revenir sur la nécessité de défendre la légitimité de la hiérarchie et de l'autorité sacerdotale. La stabilité de cette conviction est d'ailleurs frappante à la lecture de ses écrits, et finit d'ailleurs par définitivement orienter sa foi chrétienne puisque, dit-il, « *tandis que les pieux disciples de Saint-Martin, dirigés, suivant la doctrine de leur maître, par les véritables principes, entreprennent de traverser les flots à la nage, je dormirai en paix dans cette barque qui cingle heureusement à travers les écueils et les tempêtes depuis mille huit cent neuf ans* »<sup>3</sup>.

- 3 Mais l'œuvre de Joseph de Maistre ne se nourrit pas seulement de tels enjeux, et se trouve également marquée par les événements de son temps. Le comte quitte effectivement la Savoie en 1792, six semaines après que les troupes révolutionnaires y eurent pénétré, et se réfugie en Suisse, puis à Turin, capitale du royaume de Sardaigne dont sa province natale était alors dépendante. Ces événements le conduisent à se soucier du sort de ses compatriotes menacés par les persécutions, et lui inspirent son premier grand ouvrage, *Considérations sur la France*, rédigé pour l'essentiel en 1769 et publié en avril 1797. L'intransigeance avec laquelle Joseph de Maistre s'élève contre l'ordre nouveau qui se dessine alors, place son argumentation au faîte de la pensée contre-révolutionnaire et en fournit ce qui est certainement sa plus emblématique formulation. Ainsi peut-il écrire que « *ce qui distingue la Révolution française, et ce qui en fait un événement unique dans l'histoire, c'est qu'elle est mauvaise radicalement ; aucun élément de bien n'y soulage l'œil de l'observateur : c'est le plus haut degré de la corruption connu ; c'est la pure impureté* »<sup>4</sup>. La blessure mortelle que les forces révolutionnaires infligent à la souveraineté ecclésiastique à laquelle il tient tant lui inspire même de nous avertir de ce qu'« *il y a dans la Révolution française un caractère satanique qui la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra* »<sup>5</sup>. Sur ce dernier point, nous savons aujourd'hui combien il fut, malheureusement, bien en dessous de la vérité. Attaché à la maison de Sardaigne, Joseph de Maistre remplit alors, de 1802 à 1817, les fonctions de ministre plénipotentiaire à Saint-Petersbourg où, en dépit des mondanités auxquelles il se prête en quelque sorte malgré lui, son activité intellectuelle ne perdra rien de son intensité. Parmi les quatorze volumes de ses œuvres complètes, il faut évoquer en particulier *Les soirées de Saint-Petersbourg*, ouvrage posthume à la faveur duquel le comte semble nous faire la confidence de ses plus intimes convictions.
- 4 Du point de vue philosophique, l'œuvre de Joseph de Maistre se dresse d'un seul mouvement contre le renouveau du XVIII<sup>e</sup> siècle, et se présente encore aujourd'hui comme une des plus vives contradictions que l'on puisse opposer à la modernité. Le catholicisme maistrien se fonde tout d'abord sur la l'infailibilité papale et la souveraineté civile, mais conçoit également que l'ordre temporel n'est que « *l'image d'un ordre supérieur* »<sup>6</sup>, c'est-à-dire finalement le lieu d'expression de la providence. « *Il est des nations comme des individus – nous dit-il – Toutes ont un caractère et une mission qu'elles accomplissent sans savoir ce qu'elles font.* »<sup>7</sup>. Or il se trouve que la philosophie des Lumières travaille à ruiner les bases même de telles conceptions, et entend mener une étude des seuls faits matériels sans égard pour tout autre ordre de considération<sup>8</sup>. Sans jamais contester les mérites d'une faculté susceptible de mener à bien un tel projet, Joseph de Maistre ne se lasse cependant pas d'estimer que « *plus la raison humaine se confie en elle-même, plus elle cherche à tirer tous ses moyens d'elle-même ; et plus elle est*

*absurde, plus elle montre son impuissance. Voilà pourquoi le plus grand fléau de l'univers a toujours été, dans tous les siècles, ce qu'on appelle Philosophie, attendu que la Philosophie n'est que la raison humaine agissant toute seule, et que la raison humaine réduite à ses forces individuelles n'est qu'une brute dont toute la puissance se réduit à détruire. »<sup>9</sup>.*

- 5 L'ampleur de la critique maistrienne tient en outre à ce qu'elle n'épargne pas cette profession de foi démocratique qui est à présent parmi les choses les mieux établies. Dans une ligne qui reste finalement assez platonicienne, le comte savoisien conteste l'universalité d'un régime qui se présente aujourd'hui comme un acquis définitif, et porte par conséquent à nous interroger sur la racine même de nos sociétés. Mais il convient de tout de même faire remarquer que la démocratie tire une grande légitimité de l'extraordinaire capacité de nuisance qu'ont fait voir les tentatives de la renverser, et que les choses du monde ne s'articulent certes pas avec la perfection des idées philosophiques. Joseph de Maistre se montre d'ailleurs lui-même fort prudent en cette matière, disant que « *L'histoire n'a qu'un cri pour nous apprendre que les révolutions commencées par les hommes les plus sages, sont toujours terminées par les fous ; que les auteurs en sont toujours les victimes ; et que les efforts des peuples pour créer ou accroître leur liberté, finissent presque toujours par leur donner des fers. On ne voit qu'abîmes de tous côtés* »<sup>10</sup>. Les hommes du XXI<sup>e</sup> siècle ne peuvent certes plus se permettre d'ignorer cet avertissement.

---

## NOTES

1. Joseph de Maistre en 1816, cité par Antoine Faivre, « Joseph de Maistre et l'illuminisme : rapports avec Jean Baptiste Willermoz », in *Revue des études maistriennes* n° 5-6, page 130.
2. Cité par Jérôme Rousse-Lacordaire, *Rome et les Francs-Maçons*, Paris, Berg International Editeurs, 1996, page 45.
3. *Les soirées de Saint-Pétersbourg*, onzième entretien.
4. *Considérations sur la France*, chapitre IV.
5. *Considérations sur la France*, chapitre V.
6. *Les soirées de Saint-Pétersbourg*, quatrième entretien.
7. *De la souveraineté du peuple*, chapitre VII.
8. Voir par exemple Ernst Cassirer, *La philosophie des Lumières*, Paris, Fayard, 1966, chapitre 2.
9. *De la souveraineté du peuple*, chapitre VIII.
10. *Du Pape*, Livre II, chapitre II. Platon avait déjà donné l'exemple de quelqu'un qui, ne tenant certes pas la démocratie pour le plus universel des systèmes, avait la claire conscience de ce qu'il peut en coûter à ceux qui se mettent en tête d'y renoncer. Voir *République*, Livre VIII.